



Villeurbanne Budget Participatif 2022

-

Projet Street Art et Mémoire des Quartiers

0 - L'idée

- **Villeurbanne** dispose d'une **quinzaine de quartiers principaux**, tels que le Tonkin ou les Brosses, et d'autres **secondaires**, tels que les Poulettes.
- Chaque quartier a **son histoire**, **ses spécificités**, mais peu les connaissent.
- Imaginons donc un **projet participatif global** intégrant, par quartier:
 - un travail mémoriel, pour **recenser les histoires** qui font le Sel des quartiers,
 - le **recensement de grands espaces capables** à fort potentiel de visibilité (pignons de grands immeubles, façades de bâtiments municipaux, carrefours ou places),
 - la **création d'œuvres de Street Art** par des artistes de la région, **en rapport avec l'histoire du quartier**.



0 - L'idée



Quelques exemples de France ou d'ailleurs

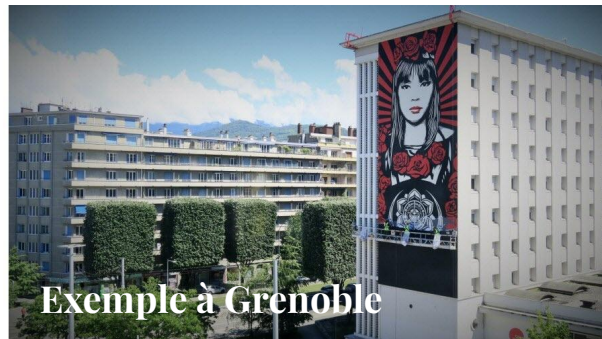
1 - Les objectifs

- Offrir aux habitants de Villeurbanne un **parcours artistique pérenne** qui raconte **l'histoire de leur ville**.
- **Faire rayonner Villeurbanne** à l'échelle locale, régionale ou nationale.
- **Faire participer les habitants** à ce **travail de mémoire et de transmission**, en lien avec des institutions tels que le Rize ou l'Institut d'Art Contemporain
- **Mettre en lien les générations**, via un travail avec les scolaires, qui pourraient interroger les anciens des quartiers, tous pouvant également participer aux réflexions sur les œuvres avec les artistes.



2 - Le respect des critères d'éligibilité

1. *Relever des compétences de la Ville* → **Oui**
2. *Relever de dépenses d'investissement (construction, travaux, acquisition d'équipement) ou de fonctionnement non récurrentes (événement ou atelier sans fréquence, achat de petites fournitures)* → **Oui**
3. *Répondre à l'intérêt général* → **Oui**
4. *Ne pas porter atteinte aux principes de laïcité et de non-discrimination* → **Oui**
5. *Pour les structures / associations, il devra s'agir d'un projet nouveau qui ne correspond pas à une activité déjà existante* → **Pas de structure/asso créée pour ça**
6. *Être gratuit ou à but non lucratif, c'est-à-dire que si le service est payant, son prix ne doit pas être supérieur au coût réel (hors coûts de ressource humaine)* → **Oui - gratuit**
7. *Ne pas générer de coûts récurrents que vous (ou une structure identifiée) ne puissiez pas prendre à votre / sa charge* → **Oui**



Exemple à Grenoble

3 - Le coût d'investissement

→ *Le coût d'investissement global est évalué à 10 000 à 15 000 euros HT par quartier, compris coordination globale, et ce selon l'importance des œuvres (retours d'expérience issus de projets immobiliers privés, avec ajout d'un coefficient lié à l'application du cadre des marchés publics).*

→ *Soit un budget global de 250 à 300 000 euros HT, échelonnable sur plusieurs années.*





Contact

Manuel BATELIER
39 Rue de Fontanières
69100 VILLEURBANNE
06 20 83 57 71
manuelbatelier@hotmail.com
